

Offre d'emploi

Médecin DIM | Temps plein

Établissement

CHU de Clermont-Ferrand

58, rue Montalembert 63003 Clermont-Ferrand

Site géographique de l'offre

CHU Clermont-Ferrand Gabriel-Montpied

58 boulevard Montalembert 63003 Clermont-Ferrand

Détail de l'offre

Poste proposé: MÉDECIN DIM - TEMPS PLEIN

Contrat(s): Praticien contractuel ou praticien hospitalier titulaire

DESCRIPTIF

Présentation du Département d'Information Médicale (DIM)

Le DIM fait partie du pôle Santé Publique dont le chef de pôle est le Pr Gerbaud.

Son rôle est d'assurer le recueil et la transmission de l'information médicale des différents champs que compte le CHU (MCO, SMR, PSY).

Les praticiens hospitaliers du DIM interviennent sur tous les sites que compte l'établissement.

Le DIM est actuellement composé de 3 ETP de médecin DIM (avec extension prévue à 5 ETP, de 1 ETP secrétariat, de 19 ETP TIM et 2,7 ETP data-managers.

Le codage des diagnostics est centralisé, mais les TIM gardent un lien fort avec chaque service (restitution de données, informations sur la qualité du dossier). Le codage des actes est décentralisé.

Le CHU est l'établissement support du GHT Territoires d'Auvergne qui couvre 2 départements (Puyde-Dôme et Allier) et compte 14 établissements. Le DIM du CHU est en charge de l'animation du DIM du territoire. A ce titre, il intervient sur la stratégie du GHT et les différentes études et recherches relatives aux filières et parcours de soins.

La responsable du DIM du CHU participe à des travaux nationaux dans le cadre de l'article 51 de la LFSS 2018 et accompagne les travaux de la responsabilité populationnelle pour 5 territoires en France.

Les missions, en coordination avec les autres médecins du DIM

- Supervision de la production des données d'information médicale, encadrement et formation des TIM notamment en SMR avec une supervision de plusieurs établissements du GHT mais aussi MCO et Psychiatrie selon les compétences.
- Mise en valeur de l'Information Médicale liée entre autre à l'activité hospitalière, valorisation de cette dernière et contrôle de la qualité des données dans le cadre du Plan assurance qualité et en lien avec la certification des comptes.
- Transmission des données aux autorités de tutelle selon la fréquence réglementaire.
- Participation à l'élaboration des études médico-économiques et des études sur les parcours et filières de soins pour le GHT Allier Puy de Dôme, le CHU et l'inter GHT (avec le Cantal et la Haute Loire)
- Construction de tableaux de reporting en collaboration avec le contrôle de gestion et analyse des données d'activité en lien avec les directions, les équipes cliniques, notamment dans le suivi d'activités nouvelles ou de restructuration hospitalière
- Gestion des contrôles T2A menés par l'Assurance Maladie
- Apport d'un appui technique aux projets en lien avec le pilotage du GHT et participation aux réunions du collège des DIM du territoire, ainsi qu'aux instances du CHU et du GHT.
- Intégration et articulation du PMSI dans le Système d'Information Hospitalier (aspects techniques et fonctionnels) et l'entrepôt de données de santé

Le médecin DIM peut, en fonction du champ PMSI et des besoins, être amené à intervenir et travailler avec les autres établissements du GHT. Des déplacements pourront donc être nécessaires dans les autres établissements du GHT y compris du temps de travail dédié si nécessaire.

Le télétravail est également possible.

Le médecin DIM pourra être, par ailleurs, selon son profil de compétences et ses champs d'intérêts, en charge de projets ou missions dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Participation si souhait aux travaux nationaux de la responsabilité populationnelle.
 En fonction des compétences, participation à la construction de l'entrepôt de données de santé
- Organisation des données (dont celles du PMSI) du SIH afin d'apporter une aide à la décision (infocentre, datamining,...), participation à l'entrepôt de données de santé du CHU et des CHU de la région ARA.
- Études épidémiologiques et études de trajectoires de soins
- Études d'évaluation médico-économiques, y compris par requête de données du SNDS, appui aux travaux de recherche nécessitant les compétences DIM (y compris l'utilisation des codes produits, le recours à la CIM,...).

Profil et compétences souhaités du candidat / Formation

- Médecin DIM avec expérience professionnelle ou en cours de formation, la structure permettant un appui et une formation à un jeune médecin
- Doctorat de Médecine français ou diplôme de Médecin délivré par un pays de l'union Européenne reconnu par l'Ordre des Médecins,
- Capacité d'organisation, rigueur, capacité d'adaptation au travail en équipe au sein du DIM comme avec les différents services, directions et établissements.
- Bonnes aptitudes relationnelles et sens pédagogique.
- Bonne capacité de communication orale et écrite.
- Respect de la confidentialité des informations médicales et des dossiers stratégiques auxquels le praticien aura accès.
- Connaissance des logiciels bureautiques, de recueil et de contrôle de l'information médicale ainsi que des outils de transmission des données PMSI fournis par l'ATIH.



CONDITIONS

Pour postuler à cette offre vous devez être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine. Rémunération en fonction de l'ancienneté

Congés: 25 CA + 19 RTT

Possibilité de formation complémentaire aux fonctions de DIM à la prise de poste

PERSONNE À CONTACTER

Renseignements Docteur Sandra GOMEZ,

Responsable du Département d'Information Médicale

04 73 75 48 13

sgomez-lion@chu-clermontferrand.fr

Candidature Mme Chloé BRIERE

Directeur des Affaires Médicales :

04 73 75 11 90 – cbriere@chu-clermontferrand.fr